

Image not found or type unknown



Mon propriétaire est décédé

Par **minouchat**, le **21/01/2013 à 12:48**

Bonjour,rnrnMon propriétaire est décédé, il me reste 2ans et demi de bail. Ses enfants, les héritiers, peuvent-ils me congédier avant la fin du bail ?rnrnMerci de votre réponse.

Par **Lag0**, le **21/01/2013 à 13:02**

Bonjour,rnNon, votre bail va se poursuivre avec le nouveau propriétaire (héritier).rnPrenez contact avec le notaire en charge de la succession pour le règlement des loyers en attendant que tout soit réglé (sauf si vous payez à une agence, bien sur).